

Document pour consultation publique

# PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2011-2015

Ville de nature, d'art et de patrimoine  
Vision d'avenir : un regard qui vous appartient !

..... Ville de Mont-Saint-Hilaire  
novembre 2010



Ville de Mont-Saint-Hilaire

## INTRODUCTION

La planification stratégique constitue un processus continu et essentiel pour une administration municipale. Pour Mont-Saint-Hilaire, il s'agit d'une amorce dans cette démarche qui vise à établir les orientations et les actions qui permettront de bâtir le futur pour notre communauté.

Mont-Saint-Hilaire profite d'un environnement naturel incomparable notamment avec sa montagne désignée première réserve de la Biosphère au Canada. La ville, sise au pied de la montagne, sur les bords de la rivière Richelieu, reste marquée par l'histoire de la pomiculture qui a fait partie intégrante de son développement. Des artistes de renom, comme Jordi Bonet, Paul-Émile Borduas et Ozias Leduc y ont trouvé l'inspiration. Ces caractéristiques distinctives contribuent à donner à Mont-Saint-Hilaire son cachet unique, son caractère champêtre et sa qualité de vie tant recherchée.

Souhaitant miser sur ces atouts pour maintenir et améliorer le milieu de vie des citoyens, la Ville est en voie de planifier les actions pour les années à venir et de projeter, jusqu'en 2015, celles qui répondront le mieux aux besoins des citoyens, en tenant compte des enjeux de la gestion municipale. Un diagnostic a été établi au préalable. Différents groupes de citoyens ont aussi été rencontrés.

Par le biais de ce document, la Ville propose une mission, une vision et des orientations qui marqueront le développement de Mont-Saint-Hilaire pour les cinq prochaines années.

### **Votre opinion compte pour nous !**

Vous êtes invités à consulter ce document, à discuter de son contenu avec vos proches et à émettre vos commentaires sur ce projet collectif.

**Plus il y aura de citoyens qui participeront à cette démarche, plus Mont-Saint-Hilaire évoluera comme le veulent celles et ceux qui l'habitent, qui la vivent !**



## MISSION

« La mission de la Ville de Mont-Saint-Hilaire est d'offrir des services de proximité et d'améliorer de façon durable et sous tous ses aspects, la qualité de vie des citoyens, notamment en promouvant les arts, la nature et le patrimoine, dans le respect de la capacité financière et humaine de l'organisation ».

Comment notre évolution s'inscrira-t-elle dans la continuité de notre histoire tout en faisant face aux nombreux défis de la société actuelle, aux règles de transparence de la gestion municipale et à notre capacité de payer ? La réalisation de notre mission représente tout un défi.

Pour concrétiser sa mission, la Ville de Mont-Saint-Hilaire a établi des priorités en se basant sur la continuité des réalisations récentes et en fonction de sept orientations porteuses d'avenir. Ces orientations détermineront l'ampleur des ressources et des efforts qui seront nécessaires pour leur réalisation à court, moyen et long termes.

Pratiquement tous les secteurs de la responsabilité municipale sont couverts par ces orientations. Ce que l'administration municipale propose consiste à améliorer les services en fonction des valeurs des citoyens et de la mission de la Ville.

## Réalisations importantes

- un centre aquatique fréquenté par plus de 175 000 visiteurs par année;
- la Bibliothèque Armand-Cardinal et sa collection de 72 000 documents;
- un bâtiment communautaire récent, soit le Pavillon Jordi-Bonet;
- près de 40 km de voies cyclables, plus de 40 parcs et espaces verts aménagés selon les besoins des quartiers (patinoires extérieures, modules de jeux, aires de détente et d'interprétation);
- des terrains sportifs modernes et éclairés (cinq terrains de tennis, site de planches à roulettes, pétanque, soccer synthétique et naturels, baseball, piste d'athlétisme et bientôt, volley-ball de plage);
- des moyens de transport collectif dont le train de banlieue.

## Richesses du milieu

### Les arts

- la présence des institutions muséales;
- une programmation culturelle de qualité;
- l'héritage des artistes hilairemontais;
- la culture en tant que force vive du milieu.

### La nature et l'environnement

- le caractère champêtre de notre milieu de vie;
- la présence et la beauté de la montagne et de la rivière;
- les mesures de protection environnementales;
- la richesse de la faune et de la flore unique et les boisés urbains;
- la richesse minéralogique.

### Le patrimoine

- l'église St-Hilaire, les moulins et le Manoir Rouville-Campbell;
- les maisons ancestrales;
- le vieux village, le village de la montagne, les terres agricoles et les vergers;
- les témoins encore vivants de l'histoire et la contribution des artistes et artisans du passé.

## VALEURS FONDAMENTALES



### Vision

- À long terme, la Ville de Mont-Saint-Hilaire :
- sera reconnue comme une organisation qui se donne comme priorités la protection et la mise en valeur de l'environnement;
  - se sera développée tout en conservant son caractère champêtre et sa qualité de vie;
  - offrira un milieu de vie attractif et dynamique, caractérisé par un centre-ville animé et des artères commerciales reflétant l'image de la ville et l'importance accordée aux modes de transport actif.

### Valeurs fondamentales

- **La transparence :**  
La Ville s'assure de communiquer de façon franche, honnête et accessible avec ses citoyens sur une base régulière et de rendre disponible l'information à caractère public.
- **Le partenariat :**  
La Ville s'efforce d'offrir un soutien équitable aux organismes du milieu et d'établir des collaborations de premier plan avec ses partenaires.
- **Le professionnalisme :**  
La Ville privilégie, comme philosophie d'organisation, la compétence, la rigueur, la documentation des faits et l'efficacité dans la prestation des services. Elle est soucieuse d'offrir à sa clientèle un service courtois et de qualité.
- **L'équité :**  
La Ville tente d'être cohérente dans sa prise de décision et dans l'application des règlements et des politiques afin de faire preuve de traitement égal envers tous les groupes de sa communauté.
- **L'éthique :**  
La Ville prône une conduite exemplaire de la part des élus et des employés.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

### Protéger l'environnement

Déjà, plusieurs mesures concrètes ont été prises afin de protéger l'environnement. Elles touchent directement les citoyens qui sont appelés à collaborer à leur succès. Le meilleur exemple est certainement la gestion des matières résiduelles (les déchets) où notre travail et la collaboration des citoyens ont fait en sorte que Mont-Saint-Hilaire se classe parmi les cinq villes les plus performantes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) en ce domaine depuis quelques années.

Dans quel sens évolueront nos actions en matière de protection de l'environnement ? Une des mesures importantes sera l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique environnementale. D'autres mesures appelleront les citoyens à collaborer pour leur réussite.



### Quelques réalisations

- la politique de l'arbre;
- la plantation de plus de 6 500 arbres sur le territoire depuis 2004;
- la protection du périmètre de la montagne;
- la participation à l'acquisition de plus de 15 millions de pieds carrés de terrain pour la protection du piémont;
- la réglementation sur l'utilisation des pesticides;
- les collectes des matières recyclables et des résidus verts;
- l'éco-centre du garage municipal;
- la participation au projet d'implantation d'une usine de biométhanisation des matières putrescibles.

\* Plusieurs actions réalisées à ce jour et d'autres planifiées d'ici 2015 tiennent compte du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR).

### Actions planifiées 2011-2015

- adopter une politique environnementale et le plan d'action qui en découle;
- élaborer et mettre en œuvre des plans destinés à la réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES);
- compléter l'atteinte des objectifs du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles;
  - élaborer et mettre en place un plan de réduction à la source;
  - implanter la collecte des matières putrescibles;
  - compléter l'éco-centre;
  - assurer la vidange régulière des fosses septiques.
- adopter un plan de gestion des cours d'eau et des milieux humides sur son territoire;
- aménager le centre-ville en harmonie avec l'environnement naturel et le mont Saint-Hilaire;
- développer et mettre en place des mesures d'atténuation des nuisances dues au bruit.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

### Faire évoluer le territoire de façon durable

Faire évoluer le territoire de façon durable, c'est assurer une évolution du milieu tenant compte des aspects environnementaux, économiques et sociaux. S'il existe un domaine dans lequel cette approche profite aux collectivités, c'est bien celui du transport des personnes. C'est précisément en fonction des besoins des citoyens en matière de transport qu'a été réalisé le projet du secteur de la gare qui suit le modèle durable TOD (*transit-oriented development*), c'est-à-dire que tout aménagement est axé sur le transport actif et collectif.

La Ville souhaite maintenant mettre en œuvre une politique de développement durable qui permettra de marquer ses orientations et ses actions et qui tiennent compte des effets des décisions d'aujourd'hui sur le futur.



### Quelques réalisations

- amélioration du partage de la voie publique entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes dans des projets de réfection majeure des rues :
  - chemin Ozias-Leduc;
  - rue Fortier;
  - rue Jeannotte;
  - montée des Trente.
- réalisation et aménagement du secteur de la gare axé sur la valorisation du transport collectif;
- participation active à l'amélioration de l'offre de transport collectif (train, autobus, transport adapté, etc.);
- adoption d'un plan de limitation de la vitesse à 40 km/h dans les rues locales;
- construction d'un stationnement vert au complexe municipal;
- réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un taxibus;
- intégration de mesures d'accessibilité universelle dans la réalisation de projets de rénovation, de construction et d'aménagement.

### Actions planifiées 2011-2015

- adopter une politique de développement durable et le plan d'action qui en découle;
- procéder à la révision du plan d'urbanisme en y intégrant les valeurs de développement durable et de préservation du caractère champêtre;
- mettre en place des mesures pour améliorer la sécurité au centre-ville et dans les quartiers résidentiels (pistes cyclables, trottoirs, etc.);
- promouvoir une utilisation plus rationnelle de l'eau potable;
- favoriser l'utilisation des modes de transport actif;
- poursuivre le développement du réseau cyclable;
- intégrer des mesures visant le respect des limites de vitesse.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

### Maintenir et améliorer les infrastructures

Afin de préserver la qualité de ses infrastructures et des services offerts aux citoyens, la Ville poursuit ses investissements annuels dans des activités intimement liées au milieu de vie des citoyens. Dans son programme triennal d'immobilisations (PTI), la Ville de Mont-Saint-Hilaire attache une grande importance à son réalisme, c'est-à-dire sa capacité réelle de mener à bien les projets annoncés selon les paramètres budgétaires définis.

Également, par son programme d'intervention, la Ville vise à améliorer la qualité des infrastructures et leur coût d'entretien.



### Quelques réalisations

- investissements de plus de 5 millions \$ dans la mise à niveau des parcs et terrains sportifs;
- rénovation et agrandissement du Centre aquatique;
- construction du Pavillon Jordi-Bonet;
- réhabilitation et remplacement de près de huit kilomètres de réseau d'aqueduc depuis 2004;
- amélioration des principales voies de circulation de la Ville.

### Actions planifiées 2011-2015

- améliorer nos connaissances sur l'état des infrastructures urbaines (chaussées, réseaux d'égout et d'aqueduc) et des bâtiments;
- adopter et mettre en place de nouveaux plans à long terme en matière de réfection des chaussées, des réseaux et des bâtiments;
- améliorer la qualité des infrastructures et la réduction de leur coût d'entretien;
- améliorer la performance du réseau d'eau potable;
- revitaliser le boulevard Sir-Wildfrid-Laurier.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

### Soutenir le développement économique

Mont-Saint-Hilaire tient à conserver son caractère champêtre et à profiter de sa situation géographique avantageuse et enviable à proximité des grands axes routiers (autoroute 20 et route 116) et du train de banlieue. Ces atouts favorisent l'implantation des entreprises du secteur des services. On remarque déjà la présence de plusieurs entreprises prestigieuses du secteur tertiaire qui génèrent des emplois de qualité sur le territoire.

La Ville, par son plan de développement économique, pourra identifier les zones prioritaires et stratégiques de développement et de redéveloppement sur son territoire.



### Caractéristiques du milieu

- membre de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM);
- présence d'entreprises importantes dans le domaine du savoir;
- zones industrielle et commerciale à proximité des grands axes routiers.

### Actions planifiées 2011-2015

- adopter un plan de développement économique pour les secteurs industriel, commercial et résidentiel et le plan d'action qui en découle;
- soutenir notre industrie agro-touristique, culturelle et patrimoniale.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 5

### Mettre en valeur le patrimoine

Le patrimoine naturel et architectural de Mont-Saint-Hilaire constitue un acquis de grande valeur pour les Hilairemontois et un legs majeur pour les générations futures. Déjà, la Ville possède, depuis plusieurs années, un cadre réglementaire pour la protection du patrimoine architectural.

Quelles seront donc les prochaines étapes pour assurer la protection et la mise en valeur des richesses du patrimoine naturel et architectural de Mont-Saint-Hilaire ? Beaucoup a été fait, mais il reste beaucoup à faire. Plusieurs outils de protection et de mise en valeur seront élaborés.



### Richesses du milieu

- les monuments historiques reconnus comme l'église St-Hilaire, le Manoir Rouville-Campbell et les maisons Leduc et Borduas;
- le vieux-village avec l'école Sacré-Cœur;
- le secteur des Moulins;
- le chemin des Patriotes;
- le mont Saint-Hilaire, réserve de la Biosphère;
- les activités de la pomiculture;
- les percées visuelles sur la vallée;
- le périmètre protégé de la montagne;
- partenariat dynamique avec les organismes :
  - *Patrimoine Hilairemontois*;
  - *Société d'histoire-Beloeil-Mont-Saint-Hilaire*;
  - *Centre de la nature du mont Saint-Hilaire*.

### Actions planifiées 2011-2015

- consolider les mesures de protection du patrimoine :
  - adopter une politique;
  - réviser la réglementation de protection architecturale;
  - réaliser l'inventaire des bâtiments patrimoniaux.
- mettre en valeur les sites patrimoniaux prioritaires que sont : le vieux village et les secteurs des Moulins et du manoir Rouville-Campbell;
- fournir de l'aide à la rénovation des bâtiments et des secteurs patrimoniaux;
- préserver le patrimoine naturel par la réhabilitation des corridors forestiers;
- promouvoir la réserve de la Biosphère.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 6

### Offrir des services de qualité aux citoyens

Bien que les Hilairemontais se disent satisfaits de façon générale des services qu'ils reçoivent, la Ville est soucieuse d'améliorer de façon continue l'offre et la qualité des services rendus en tenant compte de l'évolution des besoins de sa population ainsi que de sa spécificité, incluant la préoccupation des familles.

De plus, la Ville profite des technologies en cours pour améliorer la communication à la population. À l'heure où l'accès à l'Internet est quasi universel, la Ville mise sur ce moyen de communication pour diffuser l'information plus largement aux citoyens et pour installer un dialogue permanent avec eux.



### Variété des services

- collectes des matières résiduelles performantes;
- programmes d'inspection et prévention en sécurité incendie;
- offre de locaux de loisirs et communautaires;
- accessibilité de la bibliothèque;
- programmation et offre d'activités aquatiques variées;
- programmation variée des camps de jour;
- plateaux sportifs de qualité (tennis, volley-ball de plage, soccer, baseball);
- structures d'affichage aux entrées de la Ville;
- système d'appel automatisé informant les citoyens par téléphone d'une mesure d'urgence en vigueur;
- site Internet renouvelé.

### Actions planifiées 2011-2015

- procéder régulièrement à l'évaluation des services;
- développer l'offre des services transactionnels en ligne (permis, requêtes, inscriptions, bibliothèque en ligne);
- améliorer la sécurité dans les lieux publics et les quartiers résidentiels;
- améliorer l'offre de loisirs récréatifs et culturels (événements, activités, musées, etc.);
- développer et mettre en place une approche axée sur le service à la clientèle;
- accroître la rapidité d'accès et de transmission de l'information à destination de la population.

## ORIENTATION STRATÉGIQUE 7

### Administrer de façon efficace

Les administrations municipales ne peuvent plus apporter les meilleurs services aux citoyens aux moindres coûts sans se soumettre à des planifications rigoureuses, à l'évaluation constante de la satisfaction des citoyens en fonction du bassin de population et aux règles les plus strictes de transparence.

La Ville de Mont-Saint-Hilaire assure un suivi budgétaire rigoureux et s'est dotée d'outils de gestion de même qu'un plan financier à long terme.

Pour les années à venir, les directions de services de la Ville devront répondre aux attentes de l'administration et mettre en place un mode d'amélioration continue des services à la propriété et aux citoyens.



### Quelques réalisations

- élaboration d'outils de planification financière à long terme (10 ans);
- élaboration de programmes triennaux réalistes;
- qualité des relations de travail;
- suivis budgétaires rigoureux.

### Actions planifiées 2011-2015

- mettre en place un cadre financier pour guider la prise de décision en matière budgétaire et d'investissement;
- élaborer et mettre en œuvre une politique de gestion de la dette;
- identifier des indicateurs et des modes d'évaluation de la performance des services rendus;
- établir des plans et des objectifs d'amélioration continue de la qualité des services.

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Votre opinion compte  
pour nous !

La Ville de Mont-Saint-Hilaire veut connaître votre point de vue sur ce document qui oriente l'avenir de notre collectivité dans le respect de sa mission et des valeurs des Hilairemontois.

Vous êtes donc invités à réagir à l'égard de ce projet et à soumettre vos commentaires par le biais d'un document format papier ou électronique (ex. *Word*).



Conseil municipal de Mont-Saint-Hilaire

**Vous pouvez transmettre votre opinion par courriel,  
par la poste ou en personne :**

**a/s Projet de planification stratégique**

Hôtel de ville de Mont-Saint-Hilaire  
100, rue du Centre-Civique  
Mont-Saint-Hilaire, QC J3H 3M8  
information@villemsh.ca  
450 467-2854

La Ville de Mont-Saint-Hilaire vous remercie à l'avance  
de votre opinion.